

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Une nouvelle directrice pour la nouvelle Direction générale de l'enfance et de la jeunesse

Au 1er septembre 2020, l'actuel Service de protection de la jeunesse (SPJ) deviendra la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) comme le prévoit une réorganisation en marche depuis plusieurs mois. Les droits de l'enfant et l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures administratives sont au cœur des réformes qui se poursuivent. Pour mener à bien cette mission, le Conseil d'Etat a désigné Manon Schick au poste de directrice générale. Elle entrera en fonction au 1er septembre 2020 et pourra compter, au sein de la direction, sur l'appui de l'actuel chef du SPJ qui a largement contribué aux réformes en cours.

La réforme du SPJ se poursuit. La nouvelle DGEJ va permettre une meilleure coordination des politiques de l'Etat et une mise en œuvre concrète des droits de l'enfant au sens de la Convention des droits de l'enfant de l'ONU: renforcer la protection de l'enfant, garantir le respect systématique de son intérêt supérieur, mais aussi favoriser son droit à participer et à être entendu dans les décisions qui le concernent. Pour donner à la DGEJ son rôle de pivot dans le dialogue avec les autres directions générales du département, mais aussi avec les autres acteurs de la protection de l'enfant que sont les juges, les avocats et les médecins, le Conseil d'Etat a désigné Manon Schick au poste de directrice générale de l'enfance et de la jeunesse, sur proposition unanime du comité de recrutement.

Manon Schick débute sa carrière en tant que journaliste en 1993 pour le magazine L'Illustré et entame ensuite des études de Lettres à l'Université de Lausanne. En 2004, elle entre à la section Suisse d'Amnesty International en tant que porte-parole, puis elle prend des responsabilités au fil des ans avant d'être nommée en 2011 directrice générale. Elle occupe ce poste pour deux mandats successifs jusqu'à fin juin 2020. L'expérience professionnelle de Manon Schick à la tête d'une grande institution et sa maîtrise des thématiques en lien avec les droits fondamentaux ainsi que son aptitude à communiquer tant à l'interne qu'à l'externe constituent d'excellents atouts pour ce poste de directrice générale qui lui est confié. Aujourd'hui âgée de 45 ans, cette spécialiste des droits humains prendra ses fonctions le 1er septembre 2020.

Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture et le Conseil d'Etat tiennent à adresser leurs sincères remerciements à l'actuel chef du Service de la

protection de la jeunesse, Frédéric Vuissoz. Il a fourni un important travail qui permet aujourd'hui d'écrire une nouvelle page de l'histoire des services à la jeunesse du Canton. Sa prochaine mission sera d'accompagner, au sein de la nouvelle direction, les changements qui restent à faire.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 1 juillet 2020

RENSEIGNEMENTS

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat,

[021 316 30 65](tel:0213163065)

DFJC, Manon Schick, directrice générale DGEJ désignée, via la communication du DFJC,

[021 316 30 65](tel:0213163065)

TÉLÉCHARGEMENTS

[Photo_Manon_Schick_copyright_Marie_Desmartis.JPG](#)